



Contrat du travail pour les étrangers

Par **medo12**, le **05/09/2012** à **00:06**

Bonjour,

svp je me demande votre aide pour me aclairer un peu la situation de vie en Espagne depuis 9 ans y je veux travailler en France car le métier d'hôtelière que je fais y je demande est ce qu'il est possible de venir en France pour travailler y changer mon statut, y changer les papiers ou travailler seulement un temps en France.

merci d'avance

Par **amajuris**, le **05/09/2012** à **13:15**

bjr,

tout dépend si vous êtes un étranger de l'UE ou hors UE.

si vous êtes un étranger hors UE, il vous faut déjà un visa permettant le travail.

et votre métier doit faire partie de la liste des métiers sous tension en France.

mais compte tenu de la situation du travail en France...

cdt